

## 852 Localisation et cote

### Définition

Cette zone sert à identifier l'établissement qui détient la ressource ou la rend disponible. Cette zone peut également contenir des informations détaillées sur la manière de localiser la ressource dans un fonds.

Le contenu de cette zone peut être utilisé dans une notice UNIMARC bibliographique (zone 852) aussi bien que dans une notice UNIMARC de données d'exemplaires (zone 252), selon les usages de l'agence de catalogage.

### Occurrence

Facultative.  
Répétable.

### Indicateurs

Indicateur 1	Système de classement
	Cet indicateur précise la classification ou le système de classement utilisé.
#	Aucune information fournie
0	Système de classification (spécifié dans la sous-zone \$2)
1	Localisation fixe Emplacement fixe qui ne permet pas l'utilisation d'indices de classement, lesquels impliquent toujours une localisation relative. Cette valeur devrait être utilisée même lorsqu'un fonds est subdivisé en grandes classes. La cote complète est donnée dans la sous-zone \$j.
2	Numéro séquentiel Cette valeur doit être utilisée dès lors qu'une bibliothèque attribue des numéros séquentiels, dans un ordre croissant ou dans un autre ordre, ou bien lorsqu'une bibliothèque utilise des systèmes de numérotation d'éditeurs ou de distributeurs pour certains types de ressources ; par exemple, des microformes, des enregistrements sonores, des normes. La cote complète est donnée dans la sous-zone \$j.
3	Auteur, titre ou segment auteur/titre Cette valeur doit être utilisée pour un classement par ordre alphabétique de noms d'auteurs, de titres ou de segments auteur/titre.
4	Parties classées séparément Cette valeur devrait être utilisée dans une notice décrivant de manière globale une ressource en plusieurs parties, par exemple une collection de monographies pour indiquer que les différentes parties sont cotées et classées individuellement. La notice de chaque partie contiendra ses propres données de localisation. La notice bibliographique décrivant de manière globale une ressource en plusieurs parties peut contenir un indice général de classement destiné aux bibliothèques qui souhaitent conserver leurs propres volumes sous une même cote, mais cet indice ne saurait constituer une information sur la localisation de la série décrite.
5	Autre Le système de classement est connu mais non spécifié.

Indicateur 2	Ordre de classement
	Cet indicateur précise le système de numérotation utilisé pour le classement d'une ressource qui présente un double système de numérotation.
	# Aucune information fournie
	0 Pas de numérotation La ressource n'est pas classée suivant un système de numérotation.
	1 Premier système de numérotation Cette valeur est également attribuée lorsqu'un seul système de numérotation s'applique.
	2 Système alternatif de numérotation La ressource comporte deux systèmes de numérotation et est classée suivant le second système.

### Sous-zone(s)

\$a	Identifiant de l'établissement Identifie l'établissement ou l'individu qui détient ou donne accès à la ressource. La sous-zone contient, éventuellement sous une forme codée, le nom de l'établissement ou celui de l'individu. Dans le cas d'un établissement, les codes doivent respecter la norme ISO 15511-2009 – <i>Identifiant international normalisé pour les bibliothèques et organismes apparentés (ISIL)</i> <sup>1</sup> . À défaut, le nom entier de la bibliothèque ou un code national peuvent être utilisés. Des notices existantes <sup>2</sup> peuvent contenir les codes de la liste <i>MARC Code list for Organizations</i> <sup>3</sup> , le nom entier de la bibliothèque ou un code national. Les établissements utilisant un identifiant national doivent le signaler dans toute documentation décrivant leurs usages en matière de format d'échange. Obligatoire. Non répétable.
\$b	Identifiant de sous-localisation Identifie précisément le service, la bibliothèque, le fonds ou le rayonnage au sein de l'établissement qui détient la ressource ou la rend disponible. L'emplacement physique dans un fonds ou une sous-localisation peut être indiqué, par exemple : salle de référence, magasin des grands formats, et peut être donné en entier ou en utilisant un code ou une abréviation normalisés (par exemple : Réf). Facultative. Répétable seulement pour rendre compte d'une localisation unique, identifiée par son niveau hiérarchique au sein d'un établissement.
\$c	Adresse Rue, ville, état/département etc., code postal et pays correspondant à la localisation physique actuelle de la ressource. On donne l'adresse de la sous-localisation (\$b) lorsqu'elle est présente et qu'elle diffère de l'adresse de l'établissement central. Facultative. Non répétable.
\$d	Qualificatif de localisation codé Lorsque les livraisons d'une même ressource sont réparties sur plusieurs emplacements, un code à deux ou trois caractères identifie la partie précise des livraisons qui ne sont pas rangées avec la majorité d'entre elles. La sous-zone \$d suit immédiatement la sous-zone \$a ou \$b qui est qualifiée. Facultative. Non répétable.

<sup>1</sup> NdT : ISIL : voir <http://biblstandard.dk/isil/>. En France, l'ABES est l'agence nationale ISIL, <http://www.abes.fr/abes/DesktopDefault.aspx?tabid=569>.

<sup>2</sup> NdT : il s'agit notamment des notices antérieures à la 3e édition anglaise d'UNIMARC Manual : bibliographic format (K.G. Saur, 2008).

<sup>3</sup> NdT : <http://www.loc.gov/marc/organizations/orgshome.html>.

## Type de qualificatif

a = précédent

La partie stockée dans une autre localisation correspond à des livraisons précédentes, livraison en cours exclue.

b = dernier

La partie stockée dans une autre localisation correspond aux dernières livraisons, livraison en cours incluse.

## Nombre d'unités

1-9 nombre d'unités

Lorsqu'un chiffre n'est pas nécessaire pour identifier les unités spécifiées, leur nombre peut être omis. Si un nombre supérieur à « 9 » est nécessaire, l'information sur le qualificatif de localisation peut être enregistré dans la sous-zone \$e<sup>4</sup>. Lorsque le type de qualificatif a la valeur « b » (dernier), le nombre inclut l'unité en cours. Lorsque le type de qualificatif a la valeur « a » (précédent), le nombre n'inclut pas l'unité en cours.

## Type d'unité

Période

a = semaine(s)

b = mois

c = année(s)

Numéro

d = édition(s)

e = livraison(s)<sup>5</sup>

f = supplément(s)

\$e

Qualificatif de localisation non codé

Cette zone est utilisée en texte libre lorsque les codes de la sous-zone \$d ne sont pas adaptés pour décrire la partie précise des livraisons qui ne sont pas rangées avec la majorité d'entre elles. La sous-zone \$d suit immédiatement la sous-zone \$a ou \$b qui est qualifiée.

Facultative.

Non répétable.

\$g

Préfixe de cote

Terme précédant la cote.

Facultative.

Non répétable.

\$j

Cote

Cette sous-zone contient la cote. La ponctuation, les espaces et les majuscules spécifiés par l'établissement qui détient la ressource y sont restitués. La cote peut également inclure un identifiant d'exemplaire implicite ou explicite, ou bien un numéro d'exemplaire, ou bien un numéro de volume, ou encore une localisation en rayon ou en réserve. Lorsque ces éléments sont séparables, il convient d'utiliser les sous-zones qui leur sont appropriées.

Facultative.

Non répétable.

\$k

Forme du titre, du nom de l'auteur ou du segment auteur/titre utilisés pour le rangement

Cette sous-zone peut être utilisée lorsque les exemplaires sont rangés par ordre alphabétique des titres, des noms d'auteurs ou d'une combinaison des premières lettres du segment auteur/titre (l'indicateur 1a la valeur 3).

Facultative.

Non répétable.

<sup>4</sup>NdT : phrase d'explication sous-entendue dans le texte original anglais, et reprise de la traduction française de MARC 21, qui enregistre ces données de manière similaire, et dont le texte est plus explicite.

<sup>5</sup>NdT : c'est maintenant le terme « livraison » qui est utilisé à la place du mot « fascicule » dans l'ISBD et le FD Z44-063 révisé qui donnent les règles de description bibliographique des ressources continues.

- \$l** Suffixe de cote  
Terme suivant la cote.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$m** Identifiant d'un exemplaire unique  
Cette sous-zone contient l'identifiant d'un exemplaire unique, c'est-à-dire d'un document physiquement distinct. Il peut s'agir d'un numéro de gestion tel qu'un code à barres ou un numéro d'inventaire.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$n** Identifiant d'exemplaires multiples  
Un identifiant ou une série d'identifiants d'exemplaires multiples ayant la même localisation  
Lorsqu'il est utilisé, l'identifiant d'exemplaires multiples doit être signalé conjointement avec l'identifiant de sous-localisation, ou l'identifiant de l'établissement, ou avec les deux. Dans certains cas, l'identifiant d'exemplaires multiples peut faire implicitement ou explicitement partie de la cote. Lorsque cet élément peut en être séparé, il convient d'utiliser la sous-zones \$n ; dans ce *ou* un tel cas, il n'est pas nécessaire de répéter l'élément dans la sous-zone \$j. Lorsque plusieurs exemplaires d'une unité bibliographique sont situés dans la même localisation ou sous-localisation, on peut le signaler dans une note d'information sur ces exemplaires. Sinon, on peut utiliser des notes spécifiques pour enregistrer les données de chaque notice d'exemplaire.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$p** Pays  
Contient le code du pays de la localisation principale identifié dans la sous-zone \$a lorsqu'il n'est pas déjà inclus dans l'identifiant de l'établissement. Les codes, sur deux caractères, doivent être tirés de la norme ISO 3166-1:2006 -- *Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions -- Partie 1: Codes de pays*. Liste en français, mise à jour chaque fois que nécessaire : [http://www.iso.org/iso/fr/country\\_codes/iso\\_3166\\_code\\_lists.htm](http://www.iso.org/iso/fr/country_codes/iso_3166_code_lists.htm).  
Facultative.  
Non répétable.
- \$t** Numéro d'exemplaires multiples  
Un numéro ou une série de numéros d'exemplaires multiples ayant la même localisation.  
Dans certains cas, le numéro d'exemplaires multiples peut être présent de manière explicite dans la cote. Lorsque cet élément peut en être séparé, il convient d'utiliser la sous-zones \$t ; dans ce *ou* un tel cas, il n'est pas nécessaire de répéter l'élément dans la sous-zone \$j. Lorsque plusieurs exemplaires d'une unité bibliographique sont situés dans la même localisation ou sous-localisation, on peut le signaler dans une note d'information sur ces exemplaires. Sinon, on peut utiliser des notes spécifiques pour enregistrer les données de chaque notice d'exemplaire.  
Facultative.  
Non répétable.
- \$x** Note non destinée au public  
Informations qui ne conviennent pas pour un affichage public.  
Facultative.  
Répétable.
- \$y** Note publique  
Facultative.  
Répétable.
- \$2** Code du référentiel utilisé  
Indique explicitement la classification ou un autre système utilisé pour le classement ainsi que son édition précise. Cette sous-zone doit être utilisée lorsque l'indicateur 1a la valeur 0.  
La liste des codes se trouve à l'Annexe G.  
Facultative.  
Non répétable.

**Exemple(s)**

- EX 1 ■ 852 41 \$a[identifiant de localisation]\$bMain, mezzanine stacks
- EX 2 ■ 852 ## \$aDLC\$bManuscript Division\$cJames Madison Memorial Building, 1st & Independence Ave., S.E., Washington, DC USA, 4016
- EX 3 ■ 852 41 \$a[identifiant de localisation]\$bRef\$cHolographic issue
- EX 4 ■ 852 1# \$aDLC\$bMicRR\$jMicrofilm 82/528 MicRR
- EX 5 ■ 852 41 \$aFrPALP\$bAnnex, centre shelves\$c10, rue du General Camou, 75007 Paris
- EX 6 ■ 852 ## \$a[identifiant de localisation]\$bMain, oversize shelving
- EX 7 ■ 852 11 \$pPT\$aBN\$bReservados\$jRES 4562
- EX 8 ■ 852 01 \$pPT\$aBN\$bAccesso\$j330 LAN\*RIQ\$2UDC
- EX 9 ■ 852 11 \$pPT\$aBN\$bReservados\$jRES 2678 A <sup>6</sup>
- EX 10 ■ *Deux exemplaires ont la même localisation, chaque exemplaire a son propre identifiant (\$n). Chaque exemplaire a également son propre numéro d'exemplaire (\$t) dans la localisation. Le numéro d'exemplaire est inclus dans la cote comme élément explicite.*

2003-8	2003-8
----- /1	----- /2
2905	2905

Notice 1

852 51 \$aNLR\$j2003-8/2905\$t1\$n560203

Notice 2

852 51 \$aNLR\$j2003-8/2905\$t2\$n578374

- EX 11 ▲ 852 0# \$a751131005\$bSalle D\$db1d\$j007\$kBOTTa\$2DDC

*Localisation et cote du « Bottin administratif », disponible à la Bibliothèque nationale de France, Département Droit, économie, politique, sur le site de Tolbiac Haut-de-jardin, en salle D. L'établissement est identifié par son numéro RCR <sup>7</sup> (qui correspond ici au Département Droit, économie, politique – Haut-de-jardin de la Bibliothèque nationale de France). La cote est fondée sur la classification décimale Dewey. Seule la dernière édition est disponible en Salle D, ce qui est précisé sous forme codée dans la sous-zone \$d.*

<sup>6</sup> NdT : cet exemple illustre une structure de la cote identique à celle de l'exemple 7.

<sup>7</sup> NdT : RCR pour Répertoire des centres de ressources : en France, le n° RCR est attribué par l'ABES à toute bibliothèque française qui souhaite être identifiée nationalement (cf. le lien donné dans la NdT 1).

EX 12▲ 852 11 \$a751131005\$bSalle A\$db3b\$jA 1.A-A

*Localisation et cote de « Le Monde diplomatique », disponible à la Bibliothèque nationale de France, Département Droit, économie, politique, sur le site de Tolbiac Haut-de-jardin, en salle A. La cote est ici une adresse topographique qui désigne un emplacement sur les rayons : l'indicateur 1 a donc la valeur 1. Seuls les 3 derniers mois de la collection sont consultables en Salle A, ce qui est précisé sous forme codée dans la sous-zone \$d.*